Parc naturel régional de Camargue

SOUS-PREFECTURE D'ARLES
28 JUIN 2016
ARRIVÉE

# Registre des délibérations - Délibération n° 05 : 21/06/2016

## SUBVENTION 2016 AU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

L'an deux mille seize, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le vingt-et-un juin à 9h30 sous la présidence de M. Roland CHASSAIN, Président du Parc naturel régional de Camargue.

- **Étaient présents :**
  - **Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Pascale Licari, Jean-Marc Martin-Teissere,
  - **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Corinne Chabaud
  - **Représentants des Communes :**
    Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb,
    Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay, Maria Dolorès Parrodi
    Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia
  - **Représentants des établissements publics :**
    Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Edouard Naddeo
    Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
    Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
    Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan

- **Avaient donné pouvoir :**
  Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Béatrice Aliphat à Pascale Licari, Mireille Benedetti à Jean-Marc Martin-Teissere
  Commune d'Arles : Bernard Bacchi à David Grzyb, Nicolas Koukas à Alain Dervieux
  Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet à Roland Chassain
  Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay

- **Étaient absents-excusés :**
  Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana, Patricia Saez
  Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Marc Minoretti
  Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Yves Masoni
  Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
  Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac, Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

- **Le Conseil de Parc était représenté par 17 membres**

- **Autres personnes présentes :**
  Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
  Sandrine Kiramarios, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,
  Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
  Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale »
  Andréa Zergaoui, agent d'accueil

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| En exercice | Présents et représentés | Votants |
| 30 | 21 | 21 |

| Nombre de voix | |
|---|---|
| En exercice | Votants |
| 78 | 57 |

Date de convocation
02/05/2016
RC/AZ –2016/289

Parc naturel régional de Camargue

Parc naturel régional de Camargue

## Délibération n°05 : 21/06/2016

### SUBVENTION 2016 AU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Le Comité des œuvres sociales (COS) du Parc naturel régional de Camargue a été créé en 2003.

Ses objectifs sont d'une part de favoriser les activités sportives, culturelles et de loisirs des agents du Parc et de leurs familles, et d'autre part de renforcer la cohésion de l'équipe par l'organisation de manifestations et évènements divers.
Depuis sa création, cette association bénéficie pour son fonctionnement d'une subvention accordée annuellement par le Syndicat mixte du Parc.

En 2014 et 2015, suite à l'intégration du personnel du syndicat mixte de la Palissade, le syndicat mixte de gestion du Parc a consenti à accorder au COS une augmentation de la subvention annuelle de 5500 à 8000 euros.

Le Bureau du COS a sollicité, pour 2016, le renouvellement de cette aide afin de maintenir les prestations et activités existantes.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée délibérante attribue une subvention de 4000 € au Comité des œuvres sociales du Parc naturel régional de Camargue.**

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél. 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

Et de l'affichage effectué le

Le Président,
Roland CHASSAIN